
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 10 novembre 2017

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Cécilia HAAS – 04 27 86 55 40

Conseil départemental du Puy de Dôme

Rachel CORRE – 04 73 42 24 84



EHPAD du centre hospitalier de Riom

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme confirment sa reconstruction pour fin 2020.

A l'issue d'une réunion qui s'est tenue ce jeudi 9 novembre à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, le D^r Jean-Yves GRALL, directeur général de l'ARS et M. Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ont confirmé la reconstruction de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Riom et son co-financement du projet permettant son aboutissement d'ici 2020.

14 M€

**BUDGET DU PROJET DE CET
ÉTABLISSEMENT QUI SERA
RECONSTRUIT À ÉCHEANCE
FIN 2020.**

120

**LITS SERONT DISPONIBLES
DANS CE NOUVEL
ÉTABLISSEMENT QUI SERA
RECONSTRUIT SUR LE SITE
ACTUEL.**

UN PROJET PRIORITAIRE POUR LE TERRITOIRE

L'EHPAD de Riom est un établissement habilité à l'aide sociale et dispose aujourd'hui de 149 lits. Implanté dans deux bâtiments séparés dont un construit dans les années 70, il est devenu inadapté à l'accueil de personnes âgées parfois lourdement dépendantes.

Sa reconstruction est aujourd'hui une priorité pour améliorer la prise en charge des résidents, leur condition de vie, mais également la qualité de vie au travail de l'ensemble du personnel hospitalier. Il permettra en effet de disposer de 120 chambres individuelles avec douche et de locaux d'activité dans un unique bâtiment moderne.

Ce projet, à l'étude depuis plusieurs mois, est en concertation avec les différents acteurs concernés. Devant l'importance du sujet, le Président du Conseil départemental a alors sollicité le soutien de l'ARS.

CONCERTATION ET CO-FINANCEMENT

Une réunion, organisée à la demande du Conseil départemental, s'est tenue ce jeudi 9 novembre en présence du Dr Jean-Yves GRALL, directeur général de l'ARS, M. Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, M. Pierre PECOUL, maire de la ville de Riom et président du conseil de surveillance de l'établissement, M. Jean Philippe PERRET, Conseiller départemental du canton de Riom et Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Conseillère départementale du canton de Riom.

Outre la décision de la reconstruction de l'établissement, cette réunion a permis d'acter le partenariat entre l'ARS et le Conseil départemental, en vue de permettre l'équilibre financier du projet, évalué à 14 millions d'euros pour l'ensemble du projet.
